# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 12 OCTOBRE 1849.

**Assemblées.**

[illegible] KENNER. [illegible] REPRÉSENTATIF.

[illegible] de district représentatif, [illegible] Municipalité, sont [illegible] samedi soir, à 6 heures et demie, [illegible] Orleans, pour aller en [illegible] des Fillmore Rangers.

Par ordre, Emile Reynes, Jos Hernandez, A. F. Burt, secret.

**Chemin de fer du golfe du Mexique.**

PRIX RÉDUITS.

[illegible] Proctorville—Lac Borgne. Distance, 20 milles.

[illegible] voyage 50 cent [illegible] Arrangements [illegible] Départs [illegible] 6 1/2 heures [illegible]

**Marchandises nouvelles d'automne**

[illegible] C. VAIL, Jr. & Co.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES, SOIERIES, [illegible]

[illegible]

**Dentelles et Broderies.**

[illegible]

**Châles, Echarpes et Mantelets soie.**

[illegible]

**Chapeaux de paille pour dames!**

[illegible]

BERNARD TURPIN, [illegible]

BONNE OCCASION

[illegible]

AUGUSTIN & THIBAULT

[illegible] DE LA LOUISIANE

[illegible]

**Marchandises françaises**

[illegible]

GIQUEL & JAMISON, No. 6 rue de Chartres.

SEL [illegible] des Turques, à vendre par H. A. NORCROSS & Co., 66 rue des Magasins.

En débarquement du navire Merchant, de Bordeaux, [illegible] V. & E. MAIGNAN, 87, rue St-Louis.

VIN ROUGE DE MARSEILLE—75 barriques vin rouge, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.

VIN MADERE—194 barils imitation madère, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale.

MUSCAT—150 caisses muscat, bonne qualité, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 11 oct

BOUTEILLES VIDES—30 paniers bouteilles, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 11 oct

---

**Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE.**

No. 83, rue de Chartres.

**NOUVELLE-ORLEANS:**
VENDREDI MATIN, 12 OCTOBRE.

**TICKET WHIG.**

GOUVERNEUR:
**ALEXANDRE DECLOUET.**

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

*CONGRES.*

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE.
*SENAT:*
POUR QUATRE ANS.
T. G. HUNT,
CYPRIEN DUFOUR.

EN REMPLACEMENT DE M. REYNOLDS.
FELIX LABATUT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:

1er district—W. W. MATTHEWS, PRESTON W. FARRAR.
2 district—F. T. PARKER, T. H. SHEILDS, C. J. LEEDS.
3e district—W. H. AVERY, M. HURLEY, C. M. EMERSON, C. M. CHAMBERLIN, J. L. SHEAFE, THOMAS CURRY.
4e district—F. A. LUMSDEN, J. G. SEVIER, WILLIAM FLEMMING.
5e district—B. C. CASTELLANO, PIERRE DEVERGES, G. DREUX.
6e district—EUSEBE BOUNY, EMILE BARTHE.
7e district—F. C. LAVILLE, PLACIDE CANONGE.
8e district—B. OUGATTE, HENRY MARCOU.
9e district—L. S. BARTLETTE.
Algiers. A. B. SEGER.

SHÉRIF.
JAMES P. FRERET.

RÉPONSE A LA CALOMNIE.

On lit dans le *Courrier* d'hier soir:

"Nous avons oublié de mentionner une petite circonstance, assez significative, cependant, du meeting whig, qui a eu lieu samedi soir sur la Place Congo.

"Le comité d'organisation avait décidé qu'on ne prononcerait pas de discours en français, et les différents orateurs se sont soumis à [illegible] impérial du comité d'arrangement.

"La Constitution dit cependant que les lois de l'Etat seront promulguées en anglais et en français, ce qui implique la reconnaissance de la langue française comme langue légale, officielle.

"Mais nos adversaires n'y regardent pas de si près; ils tiennent pas à proscrire, dans leurs assemblées, la langue que parlent les S.... *gombos*.

"Et qu'on remarque bien que le fait s'est passé au centre même de la population d'origine française, et que parmi les orateurs qui se sont fait entendre, et dont quelques-uns appartiennent à l'ancienne population, pas une voix ne s'est élevée pour protester contre l'ostracisme jeté à la langue française par le comité whig.

"Que dans une assemblée composée d'habitants de la 3e ou 4e Municipalité, on ne parle pas la langue française, on le comprendrait; mais que dans une réunion générale d'un parti, [illegible] dans le [illegible] une population de la [illegible] pas [illegible] parait [illegible] républicaine.

"De quel droit, en effet, le comité whig a-t-il proscrit la langue française aux orateurs? Et par quelle étrange faiblesse les orateurs se sont ils soumis à cet ukase de proscription?

"La moitié au moins de cette foule qui se pressait au pied de la tribune appartenait à cette population, était-ce donc pour la faire sentir son infériorité qu'on avait proscrit sa langue maternelle?"

Ce qui nous amuse le plus dans cette naïve élucubration du journal du soir, c'est le ton tranchant qui y règne d'un bout à l'autre. L'innocent qui a tracé ces précieuses lignes ne s'imagina pas probablement commettre une colossale bouillonerie.

A qui prétend-il donner le change? "*Le comité d'organisation avait décidé qu'on ne prononcerait pas de discours en français, etc.*" Ah! çà, mais pour qui le *Courrier* prend-il ses lecteurs? Qu'il ne se respecte pas, c'est son affaire, mais qu'il ne se moque pas au moins de ceux qui ont la bonté de lire ses pasquinades.

Un comité d'organisation, composé de créoles du faubourg Tremé, aurait proscrit l'usage de la langue française! Oh! l'excellente plaisanterie!

Et notez bien que la feuille du soir, qui veut décidément se maintenir à la hauteur de son passé, s'apitoie sur la *faiblesse* des créoles du faubourg Tremé qui se soumettent à un *ukase impérial*—le mot est joli—*et ne protestent pas contre l'ostracisme jeté à la langue française par le comité whig.*

A cela nous n'avons qu'une chose à dire, c'est que l'ancienne population saura protester, non pas contre le prétendu ostracisme jeté à la langue française, mais contre les injures de gazettes du journal locofoco.

Point d'hypocrisie, s'il vous plaît, messieurs du *Courrier*. L'ancienne population a sa fierté et elle récuse vos leçons et vos conseils. Elle a la force chatouilleuse, vous ne l'ignorez pas. Nous savons d'ailleurs ce que valent vos sympathies pour elle. Votre grotesque indignation fera hausser les épaules de pitié et ne provoquera que le rire.

En vérité, il vous sied bien de plaider la cause des créoles! Avez-vous hésité à leur imprimer une flétrissure au front, lorsqu'il s'est agi, il y a un an, de défendre M. Butler, qui nous avait injuriés au sein du Congrès? Rassurez-vous; l'ancienne population a encore quelque souci de sa dignité, et elle sera médiocrement flattée de l'entre-filet que vous lui avez infligé hier.

Vous insinuez que les whigs sont hostiles à la population d'origine française. Maladroits! vous nous fournissez des armes contre vous-mêmes. Souvenez-vous donc que notre candidat au poste de gouverneur est un créole, un vrai créole dont le français est la langue maternelle et qui appartient à l'une des plus anciennes familles du pays. Souvenez-vous aussi que sur les trois noms dont se compose notre ticket sénatorial DEUX *sont des noms créoles!*

Et il y a quatre ans, vous l'avez peut-être oublié, lorsque les démocrates choisissaient M. Johnson, les whigs désignaient M. Wm. De-Buys, créole d'origine française, pour leur candidat.

Après cela, indignez-vous encore!

Nous avons voulu protester d'abord en notre nom. Voici maintenant le DÉMENTI du comité d'organisation que vous avez accusé:

Nous soussignés, membres du comité d'organisation du Mass Meeting whig qui a eu lieu sur la Place du Cirque, samedi, 6 octobre, déclarons que l'article contenu dans le *Courrier* d'hier soir, alléguant qu'il avait été enjoint aux orateurs de n'adresser l'assemblée qu'en anglais, EST UN MENSONGE ET UNE INFAME CALOMNIE.

George Clark, Président.
Ovide DeBuys,
Wm. Andry,
Emile Reynes,
L. E. Nee,
Chas. G. Robinson,
Philip Willman,
F. T. Gaudy.

Si la personne qui a écrit la lettre dont nous avons donné quelques extraits, savait avoir encouru la désapprobation du *Courrier*, elle ne s'en consolerait pas.

Grande assemblée whig.—Les whigs de la Troisième Municipalité ont eu une grande assemblée hier soir à l'encoignure des rues Levée et Espagne, vis-à-vis le club des Declouet Guards. Le meeting a été présidé par William De Buys, Esq. MM. O. P. Jackson et Frost ont harangué successivement l'auditoire, et puis il s'est ajourné en donnant trois hourras pour tout le ticket whig.

Les Montplaisir.—Les Montplaisir sont arrivés dans notre ville dans la nuit de mercredi à jeudi, accompagnés de leur excellente troupe. Ils se rendent au Mexique, mais ils nous offrent une série de représentations avant de s'embarquer. La première aura lieu dimanche prochain au Théâtre d'Orléans: elle se composera nous croyons, de l'*Almée* et d'un ballet comique.

Nouveau sucre.—MM. Gérard et Ferrier nous ont envoyé un échantillon de sucre nouveau récolté sur l'habitation A. Decuir, à la Pointe Coupée. Quatorze boucauts de ce sucre, dont le grain est magnifique, ont été consignés à la maison Gérard et Ferrier: ce sont, si nous ne nous trompons, les premiers qui soient arrivés sur notre place.

---

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
Transmise a l'Abeille.

*(De notre Extra d'hier matin.)*

Nous venons de recevoir de notre correspondant de Baltimore la dépêche suivante qui nous transmet le résultat des élections de la Pennsylvanie, les détails d'un épouvantable naufrage et d'autres avis pleins d'intérêt.—La dépêche, on le verra, est datée d'hier soir.

Baltimore, 10 octobre.
7 heures du soir.

**Elections de la Pennsylvanie.—Terribles émeutes à Philadelphie.—Les troupes sont appelées sous les armes.—Naufrage.—Tournée du Président.**

ELECTIONS.

Charles Gilpin, candidat whig à la place de maire de Philadelphie, a été élu à une petite majorité. Son concurrent, M. John Jones était un candidat indépendant que soutenaient tous les démocrates et un grand nombre de whigs dissidents. Les locofocos n'avaient pas de candidat régulier.

Les retours reçus jusqu'à ce moment sont favorables à Gamble, candidat démocrate pour le poste de commissaire des canaux: il a sans doute été élu. Le vote whig n'a pas été aussi considérable qu'à la dernière élection présidentielle.

EMEUTES A PHILADELPHIE.

Encore une émeute à Philadelphie! encore du sang répandu! De nouveaux troubles viennent d'éclater dans la métropole de la Pennsylvanie et il a fallu toute l'énergie des autorités civiles pour prévenir une explosion générale.

On sait que les blancs et les noirs ne s'entendent plus à Philadelphie; leur haine mutuelle se traduit en violence toutes les fois que l'occasion se présente. Le 9 de ce mois il y a une nouvelle collision entre eux. Le lendemain, 10, ils se sont battus de nouveau dans les rues avec un épouvantable acharnement. Les autorités ont appelé sous les armes plusieurs compagnies de la milice qui ont été mises à la disposition du shérif. Des pièces de canon ont été placées dans la plupart des principales rues.

Il y eu a plusieurs victimes.

Le feu a été mis dans certains quartiers de la ville et plusieurs maisons sont devenues la proie des flammes.

Notre dépêche nous laisse ignorer si aux dernières dates les troubles étaient réprimés.

NAUFRAGE.

Le brick anglais *St Johns*, parti de Galway, en Irlande, pour Boston, avec cent cinquante émigrans, s'est jeté sur les rochers de Grampers et a coulé bas immédiatement. Cent des malheureux passagers se sont noyés. Le capitaine, l'équipage et le reste des émigrans ont pu se sauver dans la chaloupe et les canots du navire.

LE PRÉSIDENT.

Le général Taylor est arrivé à Baltimore le 10 courant au matin. Il devait y séjourner jusqu'au lendemain soir, afin d'assister à la grande exposition des produits de l'agriculture. De Baltimore, le général Taylor se rendra à Philadelphie et à New-York.

MARCHÉS.

Le marché aux cotons de New-York a fermé le 9 de ce mois avec une tendance marquée à la hausse. Le fair Upland était coté de 11 c. à 11 1/4 c., le fair Orleans et le fair Mobile de 12 c. à 12 1/4 c.

La Vallée du Mississipi—Nous approuvons les réflexions que la réunion prochaine de la Convention dite de Memphis a suggérées à l'un de nos confrères du Nord l'*Era*. Cette assemblée s'occupera spécialement des intérêts du Sud-Ouest, et nous espérons que ses vœux recevront jusqu'au capitole. La vallée du Mississipi forme la partie la plus riche sinon la plus populeuse de l'Union. Un magnifique avenir est réservé aux Etats qui y sont situés. Avec leurs inépuisables ressources, leurs mines, leur houillère, leur agriculture, leurs forêts, leur navigation intérieure, avec toutes les industries qui s'y développent déjà, tout le commerce qui y afflue, tous les émigrans qui s'y portent en foule, ils ne tarderont pas à se placer au premier rang de la patrie républicaine. Il est temps que le Congrès consulte un peu leurs besoins. Que ne fait-on pas chaque année pour les Etats situés sur l'Atlantique? Combien de sommes dépensées pour l'amélioration des ports de mer, la construction de rades, l'établissement de chantiers, de docks, etc. L'Ouest a aussi des ports qui ne le cèdent pas en importance à ceux de l'Atlantique. Qu'importe que ces ports soient fermés par un coude du Mississipi ou l'extrémité d'un lac? sont-ils moins utiles au commerce? les marchandises étrangères n'y parviennent-elles pas? Pourquoi cet ostracisme, cette sotte exclusion que rien ne justifie, pas même la lettre de la Constitution dont on voudrait se faire un prétexte?

Ce n'est pas la première fois que l'ouest et le sud auront fait entendre leurs justes plaintes. Que la Convention de Memphis tente cependant un dernier effort. Le président appuiera par sa haute influence nos réclamations restées trop longtemps sans réponse. Le Congrès dépense des millions pour l'entretien des ports de l'Atlantique; mais les ports de l'ouest ont également besoin d'améliorations. D'utiles travaux entrepris sur le Mississipi et quelques-uns des grands lacs de l'ouest décupleraient le commerce de la grande vallée occidentale. L'Ohio, le Missouri, le Mississipi sont des artères qui font circuler la vie dans le sein de treize Etats. Les bateaux qui les sillonnent portent un fret aussi considérable que celui des bâtiments qui échangent nos produits contre ceux de l'étranger. Dix-sept cents steamers représentant un total de 140,000 tonneaux et une valeur de $12,000,000 manœuvrés à raison de $10,000,000 par an et par 25,000 hommes dont on pourrait faire de véritables marins à l'occasion, maintiennent une communication incessante entre toutes les villes qui baignent ces fleuves géants. Le fret qu'ils transportent annuellement peut être évalué à $250,000,000 par an.

La Convention de Memphis mettra de nouveau ces faits sous les yeux des législateurs, et nous espérons que cette fois justice sera faite aux Etats du sud-ouest.

Ile de Cuba.—L'affaire Rey a eu un grand retentissement en Europe, non pas à cause de ses résultats immédiats, car qu'importe au fond l'emprisonnement d'un consul, mais par les conséquences autrement graves qu'elle eut pu avoir. On parle beaucoup en Angleterre des *prétentions* des Etats-Unis, de leur ambition, de leur désir insatiable de s'agrandir aux dépens de leurs voisins. Un pareil reproche vient d'assez mauvaise grâce de la part des Anglais dont le pavillon couvre la moitié du monde et qui ne refuseraient pas de s'emparer de l'autre moitié si on n'y mettait bon ordre. En fait de convoitise territoriale, les insulaires du Royaume-Uni ne le cèdent à aucun autre peuple.

Revenons à l'affaire Rey et aux commentaires de la presse anglaise. Le *Morning Chronicle* de Londres déclare que le gouvernement espagnol fera aux Etats Unis toutes les concessions que ceux-ci exigeront pourvu qu'on lui laisse l'île de Cuba. Ce journal ajoute:—"Plutôt que d'exposer sa dernière et précieuse colonie américaine, le cabinet de Madrid sacrifierait une douzaine de gouverneurs et une vingtaine de consuls. Cuba n'est pas d'une grande utilité à l'Espagne, mais elle est nécessaire à la capitale. C'est Cuba qui fait les frais des extravagances du Palais; c'est Cuba qui fournit aux besoins des hôtels des ministres; c'est Cuba qui nourrit les nobles parasites qui encombrent les anti-chambres. Les revenus de cette île alimentent le luxe de Madrid. Il faudrait beaucoup, nous croyons, pour décider le gouvernement espagnol à accepter une lutte où il n'aurait rien à gagner et qui l'exposerait à se voir enlever Cuba. Rester en délicatesse avec les Etats-Unis serait tout simplement absurde. L'Union américaine ne fait point partie du système européen; elle n'affecte pas sensiblement l'opinion publique de ce côté de l'Atlantique, et il n'y a pas par conséquent de grande puissance, excepté l'Angleterre, qui ne puisse facilement lui faire des concessions qu'elle refuserait à de plus proches voisins. Les Américains comptent trop sur la susceptibilité de l'orgueil castillan. Nous nous trompons fort ou le général Narvaez, avec toute sa raideur, sait parfaitement être souple à l'occasion. La même sagacité qui lui a fait comprendre qu'il pouvait nous renvoyer impunément Sir Henry Bulwer lui inspirera une ligne de conduite toute différente vis-à-vis des Etats-Unis. Lord Palmerston est très patient, mais le général Taylor est peu endurant de sa nature: ne l'a-t-on pas surnommé Rough and Ready! Nous sommes bien sûrs que le président du cabinet de Madrid a déjà arrêté un plan de conduite."

---

Canada.—Le gouverneur et le ministère ont décidé que le siége du gouvernement serait transféré à Toronto. Voilà donc Montréal dépossédé! Cette ville est punie de l'opposition qu'elle a faite à lord Elgin: elle souffrira longtemps de la résolution qui vient d'être prise et qui la frappe dans ses intérêts. On croit cependant que le gouverneur en voulant se venger aura fait un tort irréparable à son propre parti. En effet, le pouvoir est aujourd'hui entre les mains des Canadiens français, qui forment la majorité, et c'est pour se soustraire à son contrôle que les tories ont profité du premier prétexte venu pour faire une fameuse opposition à lord Elgin. Mais les Canadiens occupent le Bas Canada où se trouvait jusqu'à présent le siége du gouvernement: en le transférant dans le Haut Canada, qui est au pouvoir des tories, le gouverneur et les ministres ne trahiraient-ils pas leurs propres intérêts?

Le *Courier and Enquirer* en annonçant ce nouvel état de choses déclare que dans trois ans le Canada n'appartiendra plus à l'Angleterre. S'il dit vrai, nous prévoyons une prochaine annexion. Le Nord prétend que l'Union s'étend trop au Sud et qu'il faut, pour maintenir l'équilibre, l'agrandir quelque peu vers les frontières septentrionales. Le Sud voudra ensuite rétablir l'équilibre à son tour, et à ce jeu, si la sagesse du gouvernement n'y met obstacle, il n'est pas impossible que nous absorbions la moitié du continent américain.

NOUVELLES DU TEXAS.

Le vapeur *Galveston*, arrivé hier, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 9 courant.

La petite ville de Corpus Christi est dans un état très florissant. C'est le marché que les trafiquans mexicains semblent choisir de préférence. Sans les Indiens tout irait à merveille, mais il est impossible de s'éloigner des établissements sans être attaqué par ces hordes sauvages. Dernièrement trois Mexicains menaient leurs troupeaux aux paturages d'Arroyo Blanca et de la Gasta, les Indiens, cachés dans le bois, les ont aussitôt entourés et ont fait feu sur eux presque à bout portant. Deux sont tombés morts et le troisième a pu s'échapper.

La navigation de la rivière Trinité est maintenant facile. On peut la remonter jusqu'à une distance de plusieurs centaines de milles.

Une lettre d'un planteur de Fort Bend annonce que ce comté ne produira pas cinquante pour cent de la récolte de l'année dernière. La chenille dévaste les champs; l'œuvre de la destruction s'accomplit souvent en vingt-quatre heures. Du jour au lendemain, de vastes carrés de verdure offrent l'aspect de broussailles, plus de feuilles, plus de bourgeons, plus de graboles sur la plante. Le Nord du Texas a été le moins maltraité; il s'y fera d'assez bonnes récoltes.

Il se publie en ce moment au Texas vingt-huit journaux: c'est un journal par huit cents électeurs.

Massachusetts—Les whigs du Massachusetts se sont réunis en Convention, à Worcester, le 3 de ce mois, et ont désigné par acclamation M. George N. Briggs et M. John Reed, comme leurs candidats aux fonctions de gouverneur et de lieutenant gouverneur de l'Etat. Jamais encore Convention plus mémorable ne s'était réunie dans le Massachusetts. L'assemblée tient ses séances au City Hall, qui peut contenir environ quinze cents personnes, et la vaste enceinte se trouvait encombrée dès le premier jour.

Brésil.—Nous avons des dates de Rio Janeiro jusqu'au 19 août, c'est à dire de neuf jours plus récentes que celles reçues dernièrement à New-York. Nous avons annoncé, on se le rappelle, l'arrivée du navire anglais *Apollo* dans le port de Rio Janeiro avec plusieurs cas de choléra à bord. Le capitaine au lieu d'arriver au mouillage ordinaire, s'est tenu à une forte distance de terre et a hissé le pavillon jaune. Il y avait à bord sept cents soldats que l'*Apollo* transportait en Chine; dix-huit avaient déjà succombé au fléau. Les autorités se sont réunies aussitôt et ont décidé qu'il serait fourni au navire anglais tous les secours possibles pour que les malades pussent être débarqués. Elles ont donc assigné le mouillage de la grande île où un hôpital a été immédiatement établi. Aux dernières dates, aucun cas nouveau de choléra n'était signalé et les malades se rétablissaient.

Les nouvelles de Para vont jusqu'au 15 de Maranu jusqu'au 21 et de Cara jusqu'au 21 juillet. Les dernières dates de Pernambuco sont du 6 août: les élections y avaient eu lieu, au milieu du calme universel, et avaient été favorables au parti du gouvernement.

Rien de nouveau de Buenos Ayres et de Montévidéo.

**Chronique Locale.**

—Les marchands de comestibles, cafetiers et autres habitants du 2me district de la première municipalité ayant refusé en masse de payer le trimestre de la licence commençant le 1er juillet dernier, la municipalité leur a intenté un procès devant le juge Beverley. Les plaidoiries ont eu lieu hier. La défense basée son refus de paiement sur l'incendie qui a eu lieu au printemps dernier. Elle prétendait que les contribuables ayant été empêchés de faire un commerce pour lequel ils avaient payé taxe, il est juste qu'ils soient indemnisés de cette perte, et que le montant du trimestre payé alors doit maintenant aller à l'acquit de celui qu'on leur réclame. Vu l'importance de l'affaire, le juge Beverley a renvoyé sa décision à lundi prochain.

—James McLachlein, accusé d'avoir donné il y a quelque temps une pièce d'or fausse à M. White, a comparu hier devant le recorder Genois, qui après examen, a honorablement déchargé l'accusé de la plainte.

—Le corps de Michel Bourne, assistant foreman de la pompe No 6, a été retrouvé hier dans le fleuve sous les roues du steamer Bunker Hill. Cet infortuné est une victime de l'incendie des bateaux à vapeur qui a eu lieu dimanche dernier. Le coroner appelé à tenir enquête sur le corps, a rendu un verdict en conséquence.

1re Municipalité—Le recorder Genois a examiné hier plusieurs individus accusés de vagabondage. Le plus grand nombre a été admis à fournir caution pour leur bonne conduite future, et deux d'entr'eux ont reçu l'ordre d'avoir à quitter l'Etat sous quarante huit heures.

—Le coroner a tenu enquête hier sur le corps d'un homme blanc (nom inconnu), trouvé noyé dans le fleuve vis-à-vis la 2me Municipalité. Verdict en conséquence.

Un enfant étouffé par sa mère—Le coroner a tenu enquête hier sur le corps d'un enfant du sexe féminin, nommée Marguerite-Anne Planey, qui a été trouvée morte dans la chambre d'une maison de la rue Commune, entre St Paul et Girod. Le jury a acquis la certitude que la pauvre enfant avait été étouffée accidentellement par sa mère, qui était couchée dans le même lit, dans un état d'ivresse bestiale. Verdict en conséquence.

Conseil Général.—La séance tenue hier soir n'offre rien de bien important.

Le Dr Hester a envoyé au Conseil copie de différentes résolutions passées par le Bureau de Santé. Il réclame en même temps le salaire qui lui est dû.

Le comité chargé de reviser les lois imposant des taxes, a présenté une résolution à cet effet. Mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le comité spécial auquel avait été référée la communication du maire de Memphis, invitant les délégués de la Nouvelle Orléans à se trouver à la Convention qui doit délibérer sur le projet d'un rail-road à la mer Pacifique, fait un rapport favorable à ce projet, et désigne les délégués. Adopté.

Le Conseil a ensuite nommé les commissaires et secrétaires qui doivent présider aux prochaines élections.

M. Surgi a présenté une résolution autorisant le secrétaire à réclamer du jury de police de la rive droite du fleuve, la somme de $1000 comme la quote-part des frais encourus pour le maintien des cours de district et de la prison de paroisse, durant ces deux dernières années. Adopté. Le Conseil s'ajourne.

## FEUILLETON.

SUITE DES
**Mémoires d'Outre-Tombe.**

COMMENCEMENT DES CENT JOURS.—RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

Tout à coup le télégraphe annonça aux braves et aux incrédules le débarquement de l'homme: *Monsieur* court à Lyon avec le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald; il en revient aussitôt. Le maréchal Soult, dénoncé à la chambre des députés, cède sa place le 11 mars au duc de Feltre. Bonaparte rencontra devant lui, pour ministre de la guerre de Louis XVIII, en 1815, le général qui avait été son dernier ministre de la guerre en 1814.

La hardiesse de l'entreprise était inouïe. Sous le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les princes encore réunis au congrès, que l'Europe encore sous les armes, ne souffriraient pas son rétablissement; son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un jour: il immolait à sa passion de reparaître sur la scène le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors; il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut dans cette conception fantastique un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France.

Tout cela est vrai selon la raison pratique, pour un homme à entrailles plutôt qu'à cervelle; mais, pour les hommes de la nature de Napoléon, une raison d'une autre sorte existe; ces créatures à haut renom ont une allure à part: les comètes décrivent des courbes qui échappent au calcul; elles ne sont liées à rien, ne paraissent bonnes à rien; s'il se trouve un globe sur leur passage, elles le brisent et rentrent dans les abîmes du ciel; leurs lois ne sont connues que de Dieu. Les individus extraordinaires sont les monumens de l'intelligence humaine; ils n'en sont pas la règle.

Bonaparte fut donc moins déterminé à son entreprise par les faux rapports de ses amis que par la nécessité de son génie: il se croisa en vertu de la foi qu'il avait en lui. Ce n'est pas tout de naître, pour un grand homme; il faut mourir. L'île d'Elbe était-elle une fin pour Napoléon? Pouvait-il accepter la souveraineté d'un carré de légumes, comme Dioclétien à Salonne? S'il eut attendu plus tard, aurait-il eu plus de chances de succès, alors qu'on eût été moins ému de son souvenir, que ses vieux soldats eussent quitté l'armée, que les nouvelles positions sociales eussent été prises?

Eh bien! il fit un coup de tête contre le monde; à son début, il dut croire ne s'être pas trompé sur le prestige de sa puissance.

Une nuit, entre le 25 et le 26 février, au sortir d'un bal dont la princesse Borghèse faisait les honneurs, il s'évade avec la victoire, longtemps sa complice et sa camarade; il franchit une mer couverte de nos flottes, rencontre deux frégates, un vaisseau de 74 et le brick de guerre le *Zéphyr* qui l'accoste et l'interroge; il répond lui même aux questions du capitaine: la mer et les flots le saluent, et il poursuit sa course. Le tillac de l'*Inconstant*, son petit navire, lui sert de promenoir et de cabinet; il dicte au milieu des vents, et fait copier sur cette table agitée, trois proclamations à l'armée et à la France; quelques felouques, chargées de ses compagnons d'aventure, portent, autour de sa barque amirale, pavillon blanc semé d'abeilles. Le 1er mars, à trois heures du matin, il aborde la côte de France entre Cannes et Antibes, dans le golfe Juan: il descend, parcourt la rive, cueille des violettes et bivouaque dans une plantation d'oliviers. La population stupéfaite se retire. Il manque Antibes et se jette dans les montagnes de Grasse, traverse Séranon Barrême, Digne et Gap. A Sisteron, vingt hommes le peuvent arrêter, et il ne trouve personne. Il s'avance sans obstacle parmi ces habitans qui, quelques mois auparavant, avaient voulu l'égorger. Dans le vide qui se forme autour de son ombre gigantesque, s'il entre quelques soldats, ils sont invinciblement entraînés par l'attraction de ses aigles. Ses ennemis fascinés le cherchent et ne le voient pas; il se cache dans sa gloire, comme le lion du Sahara se cache dans les rayons du soleil pour se dérober aux regards des chasseurs éblouis. Enveloppés dans une trombe ardente, les fantômes sanglants d'Arcole, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, d'Eylau, de la Moscowa, de Lutzen, de Bautzen, lui font cortège avec un million de morts. Du sein de cette colonne de feu et de fumée, sortent à l'entrée des villes quelques coups de trompette mêlés aux signaux du labarum tricolore, et les portes des villes tombent. Lorsque Napoléon passa le Niemen à la tête de quatre cent mille fantassins et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars à Moscou, il fut moins étonnant que lorsque rompant son ban, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries.

Tombeaux de la légitimité.—Article de Benjamin Constant.—Ordre du jour du maréchal Soult.—Séance royale.—Pétition de l'école de droit à la Chambre des Députés.

Auprès du prodige de l'invasion d'un seul homme, il en faut placer un autre qui fut le contre coup du premier: la légitimité tomba en défaillance, la pâmoison du cœur de l'Etat gagna les membres et rendit la France immobile. Pendant vingt jours, Bonaparte marche par étapes; ses aigles volent de clocher en clocher, et, sur une route de deux cents lieues, le gouvernement, maître de tout, disposant de l'argent et des bras, ne trouve ni le temps ni le moyen de couper un pont, d'abattre un arbre, pour retarder au moins d'une heure la marche d'un homme à qui les populations ne s'opposaient pas, mais qu'elles ne suivaient pas non plus.

Cette torpeur du gouvernement semblait d'autant plus déplorable que l'opinion publique à Paris était fort animée, elle se fût prêtée à tout, malgré la défection du maréchal Ney. Benjamin Constant écrivait dans les gazettes:

"Après avoir versé tous les fléaux sur notre patrie, il a quitté le sol de la France. Qui n'eut pensé qu'il le quittait pour toujours? Tout à coup il se présente et promet encore aux Français la liberté, la victoire, la paix. Auteur de la constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté! Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des souvenirs, l'habitude du pouvoir, il n'était pas né sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a asservis, ses égaux qu'il a enchaînés. Il n'avait pas hérité de la puissance, il a voulu et médité la tyrannie: quelle liberté peut-il promettre? Ne sommes-nous pas cent fois plus libres que sous son empire? Il promet la victoire, et trois fois il a laissé ses troupes, en Egypte, en Espagne et en Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a attiré sur la France l'humiliation d'être envahie; il a perdu les conquêtes que nous avions faites avant lui. Il promet la paix et son nom seul est un signal de guerre. Le peuple assez malheureux pour le servir redeviendrait l'objet de la haine européenne, son triomphe serait le commencement d'un combat à mort contre le monde civilisé.... Il n'a donc rien à réclamer ni à offrir. Qui pourrait-il convaincre, ou qui pourrait-il séduire? La guerre intestine, la guerre extérieure, voilà les présens qu'il nous apporte."

L'ordre du jour du maréchal Soult, daté du 8 mars 1815, répète à peu près les idées de Benjamin Constant avec une effusion de loyauté:

"Soldats,

"Cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de l'Europe un pouvoir usurpé, dont il avait fait un si fatal usage, est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir.

"Que veut-il? la guerre civile: que cherche-t-il? des traîtres: où les trouvera-t-il? Serait-ce parmi ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois, en égarant leur bravoure? Serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit encore d'effroi?

"Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pourrions abandonner un souverain légitime et bien aimé pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé! et son dernier acte de démence achève de le faire connaître.

"Soldats, l'armée française est la plus brave armée de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle.

"Rallions-nous autour de la bannière des lys, à la voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des vertus du grand Henri. Il vous a tracé lui-même les devoirs que vous avez à remplir. Il met à votre tête ce prince, modèle des chevaliers français, dont l'heureux retour dans notre patrie a déjà chassé l'usurpateur, et qui aujourd'hui va, par sa présence, détruire son seul et dernier espoir."

Louis XVIII se présenta le 16 mars à la chambre des députés; il s'agissait du destin de la France et du monde. Quand S. M. entra, les députés et les spectateurs dans les tribunes se découvrirent et se levèrent; une acclamation ébranla les murs de la salle. Louis XVIII monte lentement à son trône; les princes, les maréchaux et les capitaines des gardes se rangent aux deux côtés du roi. Les cris cessent; tout se tait: dans cet intervalle de silence, on croyait entendre les pas lointains de Napoléon. S. M., assise, regarde un moment l'assemblée et prononce ce discours d'une voix ferme:

"Messieurs,

"Dans ce moment de crise où l'ennemi public a pénétré dans une partie de mon royaume et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, vous unissant avec moi, font la force de l'Etat; je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux.

"J'ai revu ma patrie; je l'ai réconciliée avec les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendus à la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai recueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour; pourrais-je, à soixante ans mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense!

"Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France: celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre patrie sous son joug de fer; il vient enfin détruire cette Charte constitutionnelle que je vous ai donnée, cette Charte, mon plus beau titre aux yeux de la postérité, cette Charte que tous les Français chérissent et que je jure ici de maintenir: rallions-nous donc autour d'elle!"

Le roi parlait encore quand un nuage répandit l'obscurité dans la salle; les yeux se tournèrent vers la voûte pour chercher la cause de cette soudaine nuit. Lorsque le monarque législateur cessa de parler, les cris de *Vive le roi!* recommencèrent au milieu des larmes. "L'assemblée, dit avec vérité le *Moniteur*, électrisée par les sublimes paroles du roi, était debout, les mains étendues vers le trône. On n'entendait que ces mots: *Vive le Roi! mourir pour le Roi! le Roi à la vie et à la mort!* répétés avec un transport que tous les cœurs français partageront."

En effet, le spectacle était pathétique: un vieux roi infirme, qui, pour prix du massacre de sa famille et de vingt-trois années d'exil avait apporté à la France la paix, la liberté, l'oubli de tous les outrages et de tous les malheurs; ce patriarche des souverains venait déclarer aux députés de la nation qu'à son âge, après avoir revu sa patrie, il ne pouvait mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple! Les princes jurèrent fidélité à la Charte; ces serments tardifs furent clos par celui du prince de Condé et par l'adhésion du père du duc d'Enghien. Cette héroïque race prête à s'éteindre, cette race d'épée patricienne, cherchant derrière la liberté un bouclier contre une épée plébéienne plus jeune, plus longue et plus cruelle, offrait, en raison d'une multitude de souvenirs, quelque chose d'extrêmement triste.

Le discours de Louis XVIII, connu au dehors, excita des transports inexprimables. Paris était tout royaliste et demeura tel pendant les Cent-Jours. Les femmes, particulièrement, étaient bourbonistes.

La jeunesse adore aujourd'hui le souvenir de Bonaparte, parce qu'elle est humiliée du rôle que le gouvernement actuel fait jouer à la France en Europe; la jeunesse, en 1814, saluait la Restauration, parce qu'elle abattait le despotisme et relevait la liberté. Dans les rangs des volontaires royaux on comptait M. Odilon Barrot, grand nombre d'élèves de l'école de médecine, et l'école de Droit tout entière; celle-ci adressa la pétition suivante, le 13 mars, à la Chambre des députés:

---

Marié avant hier, 10 courant, Louis E. COLLENS à Mlle Anne Henriette BUDD, tous deux de cette ville.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur le stock de groceries, provisions et liqueurs que MM. Murphy et Nevius offrent aujourd'hui en vente, à 10 heures et demie du matin, au magasin No 29, rue Gravier.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 11 octobre 1849.

Le marché à coton a encore été fort calme aujourd'hui; les ventes ne sont à peine élevées à 400 balles. Cet état de chose continuera probablement jusqu'au jour où les manufacturiers de Manchester reviendront de leur erreur sur l'état de nos récoltes et se décideront à [illegible]. Nous attendons maintenant les avis du Niagara parti de Liverpool le 29 du [illegible] probable que ce steamer nous apporte [illegible] marché de Liverpool [illegible] le regret de [illegible] convictions qu'[illegible] Orleans se vendra [illegible] le 1er novembre prochain.

Le sucre et la mélasse sont peu demandés aux anciens prix.

Le marché à la farine est plat et les ventes ne se font que pour la consommation seulement. Le maïs est rare et vaut 58 cts à 60 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est le même.

Il ne s'est rien fait en fret.

## LISTE MARITIME.

**Port de la Nouvelle-Orleans.**

—EXPÉDIÉS—

[illegible]

—ARRIVÉS—

[illegible]

**LISTE DES NAVIRES**

Expédiés partis ou en charge pour la Nouvelle-Orleans.

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLE.

Navire Lagrange, Boyer, parti le 4 septembre
Navire Meteor, Au. Amo.., parti le 6 septembre
Navire Marshal Lavender, [illegible]
Navire Arthur Blake, [illegible]

CHARENTE.

[illegible] partant le 10 septembre

TRIESTE

Navire [illegible] Watling, partant le octobre

BREME.

Navire Adeline, Crosby, parti le 8 septembre
Navire Edmond, Wehmann, parti le 3 septembre
Navire Rob Roy, Drummond, parti le 8 septembre

Pour les navires en partance dans les autres ports d'Europe et du Nord, voyez la partie anglaise.

LIGNE DE CUNARD.

[illegible] pour Boston [illegible] 29 Septembre [illegible] New-York [illegible] 6 Octobre

[illegible] 20 Octobre [illegible] New York [illegible] 31 Octobre

Le navire TRENTON, capitaine Stone, de La Rochelle, est en déchargement vis à vis de la 1re Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leur marchandises en douane, autrement leurs marchandises seront envoyées à leurs frais et risques aux magasins de la Douane.

TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 99, rue de la Douane. 10oct

AVIS—Le navire MERCHANT, capt. [illegible], de Bordeaux, commencera à décharger sa cargaison vis-à-vis du Quartier, 1re Municipalité. Les marchandises non enlevées [illegible] seront, après cette époque, envoyées dans les magasins de la Douane. J. LAUVEAU, 14, rue Toulouse. 9 oct

*DEMANDE.*

ON a besoin de 12 NEGRES robustes pour être employés pendant le temps de la roulaison sur une habitation sucrière, située dans la paroisse d'Iberville—On paiera un salaire de $20 par mois. S'adresser à E. BRUGIER, No. 8, rue St-Louis. 10oct—3f

UNE Dame qui a dirigé plusieurs éducations dans la haute société de Paris, désire trouver une place dans une famille: particulière outre les sciences élémentaires et le français, elle porte l'allemand et l'anglais, et elle est forte musicienne. S'adresser chez A. NOEL, au dépôt de Glaces, rue Royale, No. 47. 12oct—15f

MAGASIN de groceries à vendre, situé rues Gallatin et Hôpital, No. 9; cet établissement est connu depuis 1838. Les conditions sont très libérales. Pour la location voir M. E. Schiff. Je prie les personnes auxquelles je pourrais devoir de se présenter, et celles qui me doivent de venir solder. 12 oct—5 F. JARTOUX

A VENDRE en débarquement du navire le Merchant, venant de Bordeaux, 120 barriques vin rouge pour famille. 15 quarts cognac, bonne, 4e et vieux. BOYER FRERES, 10oct rue Moreau et Mandeville, 3e municip.

CIGARES DE LA HAVANE—Toujours en main, un assortiment complet, comprenant les principales marques, à vendre à des prix modérés, par J. M. CABALLERO, 10oct 34, Vieille Levée.

EN débarquement du brick Elizabeth, d'Angleterre, 100 douzaines cornichons assortis, de Cross & Blackwell. 70 douzaines sauces do. 25 do marmelade et gelée de James. 10 barriques bière indienne pâle. 21 caisses fromage de Cheder. A vendre par DUNTZE & IKEN, 1oct enc. Royale et Condé.

FIL ALEXANDRE, en débarquement du navire Mary Ward, de Liverpool, et à vendre par les soussignés. DUFOUR, DURAND & CO., 25 Chartres. 11oct

SARDINES à l'huile—3,000 grandes demies et quarts de boîtes sardines nouvelle pêche, en débarquement du navire Merchant, à vendre par VALETON & CO., 12 oct 21 Tchoupitoulas.

MAGASIN A LOUER.—Le magasin No 21 Tchoupitoulas, maintenant occupé par les soussignés, livrable le 15 courant. VALETON & CO., 12 oct 21 Tchoupitoulas.

COGNAC LA ROCHELLE—20 1/4 et 50 1/4 de pipe cognac, en débarquement du navire Trenton, directement de la Rochelle à vendre par VALETON & CO., 12 oct 21 Tchoupitoulas.

**Magnifiques Pianos d'Erard à vendre.**

RECU par l'Ontario, deux pianos droits, cordes obliques, d'Erard. Ces instruments sont choisis à Paris par une personne compétente et offrent toutes les garanties désirables, à vendre par J. B. GUIRAUD, rue St-Pierre, 85. Prix modérés. 11 oct—8

*CHANGEMENT DE DOMICILE.*

BERNARD TURPIN a transporté son magasin d'encan du No 20, rue de la Vieille-Levée. 11 oct

HUILE D'OLIVE—77 paniers de 12 bouteilles huile d'olive bonne qualité; 89 do 24 1/2 do do; Marque Rocca Cousins, importés par Enrico, de Marseille, à vendre à bon marché pour clore la consignation du navire les Quatre Sœurs, par P. LONGIS, 116, rue Royale. 11 oct

A LOUER—Deux appartements garnis, soit un salon et une chambre à coucher pour une seule personne, soit deux chambres à coucher. S'adresser No. 18, rue Conti, entre Chartres et Levée. 10 oct—3

ATTENTION.

A VENDRE—Une superbe VACHERIE composée de vingt-trois vaches de choix toutes laitières, avec la clientèle donnant aujourd'hui de sept à huit piastres de vente par jour—toutes bonnes pratiques, à proximité de la vacherie—avec deux charrettes à lait toutes montées, cheval, bidons, etc. Et une charrette à provision—S'adresser rue Marigny, No. 159. 10 oct—6

SUCRE—100 barils sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par H. A. NORCROSS & Co., 10 oct 66, rue des Magasins.

CIGARES DE LA HAVANE—435,000 des meilleures manufactures, en magasin et à vendre par J. N. BIOULPI & Co, 10 oct 17 rue Commune.

---

P. & E. REILLY,
*Encoignure Royale et Canal,*

VIENNENT d'ouvrir leur assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, reçues par le Thomas Wright et l'Ohio, consistant en partie de Indiennes françaises dessins de choix; do do deuil et demi deuil; do do dessins choisis pour robes; do à meubles, fonds chamois et rouges; Damas coton, laine et coton et laine et soie, pour rideaux; Mousselines de laine unies et fantaisie; Cachemire do do do; Bataviennes brochées; Mousselines de laine noire, double et simple largeur; Gros de Naples et Poult de soie glacés, Levantines glacées, Armures do et unies, Soieries noires cuites, unies et façonnées; Paletots à l'Exilée, soierie Alcyonne (genre nouveau); 400 pièces rubans de velours toutes nuances 5 largeurs graduelles, 100 do do do noir 7 do; Cols et manchettes, application sur valenciennes; Crêpe de Chine 8/4 noir et gris pour robes; Châles crêpe de Chine noirs unis et couleur; Alpaccas, bombazines, Barpour 5/4 &c., &c.; Cotonnades petits carreaux et cachemires parisiens pour enfants, Tweeds, casimirs, &c.; Courte-pointes, très riches, 10, 11, 12, 13 et 14/4; Couvertures de Bath, do françaises; Tapis laine douce, 10 et 12 1/4 de large; Assortiment le plus complet de bas, en coton, do laine, do soie; Assortiment le plus complet de bas d'enfans, en laine à carreaux; Damas riche 8, 9, et 10/4, pour pour nappes; Serviettes damassées 5/8 3/4 et 4/4; Toile et coton à drap 10/4 et 12/4.

Toiles d'Irlande entièrement garanties. Nous avons encore en main quelques châles cachemire, fonds blanc, bleu, noir et vert que nous vendrons au prix coûtant d'importation. 9 oct

*Changement de Domicile.*

LE soussigné informe le public qu'il a fermé son magasin No 22, rue de Chartres, dernièrement occupé par lui, et qu'il a transporté son établissement sur la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, dont il fera l'ouverture jeudi prochain, 11 courant. Son stock est considérable et du premier choix. D. H. HOLMES. 9 oct

*Ouverture Renvoyée.*

L'OUVERTURE du nouveau Magasin situé rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, a été renvoyée à lundi prochain, 15 courant. D. H. HOLMES. 10oct

*ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION*

**74, rue Commune vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.**

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les bénéfices sont repartis entre les actionnaires et les assurés.

*Références.*

| | |
|---|---|
| Maunsel White & Co., | J. Corning & Co. |
| Leverich & Co. | Geo. Foster & Co. |
| Martin & Stockwell, | Paradise Lawrason & Co. |
| Bell & Stubbins, | R. C. Cammack |
| W. H. Dudley, | Aaron Cohen, |
| Samuel Bell, caissier de la banque du Canal | Bernard Fallon |

JAMES H. SUYDAM, Agent. 10oct—1m

**DEMANDE D'UNE NOURRICE**

ON désire louer immédiatement une bonne nourrice, sans enfant. Pour les conditions, s'adresser à [illegible] No 16, rue St Louis. N. B.—Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 oct

**VENTE AU GRAND RABAIS,** Pour cause de liquidation.

A V. ROGER, 92, rue de Chartres, vient de recevoir de Paris un bel ASSORTIMENT de marchandises qu'il offre avec les autres [illegible] jusqu'au 25 courant et le 26, la balance des marchandises sera vendue par le ministère de l'encanteur. Comptoirs, belles glaces et vitrines. 10oct—5f

A VENDRE—1000 modèles à sucre et formes [illegible] 2 bassins en cuivre et deux cuiviers à raser. S'adresser à A. BOULANGE, 4 rue Enghien fbg Marigny, ou à F. PERCY, 23, Passage de la Bourse. 10oct—3

**Mme. MAUGEY,**

ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
*Encoignure Bourbon et St Anne.*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de louer les logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux services rendus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes. [illegible] consultation de 1 h. à 3 h. de l'après midi. [illegible] 10ct

**Demande d'emploi**

UN [illegible] parlant [illegible] [illegible] 10oct

AVIS—Les planteurs qui nous ont donné des ordres pour des HABILLEMENTS DE NEGRES sont avertis que nos approvisionnements sont manufacturés, et qu'ils sont en ce moment dans nos magasins, prêts à être livrés. THOMAS C. PAYAN & Co. 9 oct

*Demande d'Emploi.*

UN teneur de livres, parlant français, anglais et allemand, désire trouver un emploi dans une maison de commission ou dans une maison de gros. Les meilleures informations seront données. S'adresser par lettre à R. A. par la poste. 9oct—5f

$10 *de Récompense.*

IL a été perdu ou volé sur les six heures, au jardin Tivoli, une épingle en diamant. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la rapportera chez le soussigné, No. 6, rue de Chartres. GIQUEL. 9 oct

**Cognac—Cognac**

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux, 16 demi pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co. 50 quarts do do Cognac 4me preuve, Pinet, Castillon & Co. En débarquement de Elizabeth & Walker, de Bordeaux: 11 quarts pipes Cognac pâle. 25 caisses liqueurs assorties. 25 do anisette. 25 do absinthe. En débarquement du navire Trenton, de La Rochelle: 20 demi pipes pâle Landy, A. Moreau. 20 quarts do do do. 5 demi-pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors La Rochelle. 20 quarts pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors La Rochelle. 80 huitièmes de pipes brandy 4me preuve, dito. 10 quarts de pipes brandy 1re preuve, dito. A vendre par THOMAS PINET & Co, 9 oct 123 rue Royale.

**Marchandises françaises en gros.**

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés: Indiennes françaises nouveautés. do do pour deuil et demi deuil. Baréges unis, imprimés et façonnés. Mousselines de laine unies et imprimées. Alpaccas, paramatas et bombazines pr robes. Mérinos français couleurs assortis. Damas coton rouge et autres. do en laine bleu et rouges. Passementerie pour rideaux. Coton chamois, et bleu, unis et satinés. Rideaux en mousseline, brodés. Parapluies et ombrelles de tous genres. Mouchoirs batiste unis et brodés. do en mousseline, madras et coton imprimé. Bourses et sacs pour dames. Eau de cologne et parfumerie assortie. Boutons pour tailleurs et autres. Brosses à dents, à tête et à habits. Portefeuilles et articles de fantaisie, et une grande variété d'autres articles français.

Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, indiennes américaines, cotons blancs et écrus, flanelles, cotonnades, coutils à matelas, drils blancs, bleus et écrus, étoffes pour domestiques, etc. etc. etc. LORNE & FROIS, 9 oct No. 14 rue du Canal.

**G. W. DUNBAR,**
*MAGASIN DE CHAUSSURES,*
EN GROS,
**No. 30, Rue de la Douane.**
Nouvelle Orléans.

AVIS est par le présent donné que les affaires de la société A. & J. Dennistoun & Co seront conduites comme par le passé; tous les pleins pouvoirs en faveur du soussigné ayant été déposés à cet effet au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public. W. P. HILL. 22 sept—21

CIMENT—500 barils ciment hydraulique de Neward & Rosendall et Nelson & Brown en débarquement et à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—200 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

CHAUX DE THOMASTON—650 barils chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement et à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

CHAUX A SUCRE—450 barils chaux de marbre en très bon ordre, à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU ANGLAISES—40,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—375 barils chaux de Ste-Geneviève, article supérieur pour la fabrication du sucre, à vendre par BLOIS & PORTIER, 9oct 91, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Merchant, capitaine Gregg, de Bordeaux: 44 barriques vin rouge bon ordinaire. 20 do vin blanc. 52 caisses de 12 bout. vin rouge St-Julien 1844. 47 do de 12 do blanc Haut Sauterne. 6 demi pipes eau de vie de Cognac 4e preuve. 6 quarts do do do do. A vendre par B. TALAMON, 9 oct 186 rue Royale.

**Graines de Jardinage de cette année.**

Le soussigné a reçu une caisse de ses graines du célèbre David Landreth de Philadelphie; il les vendra au prix du producteur; il y en a de 60 espèces différentes. H. JONNABEL, 2 oct Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux: Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes. Conserves alimentaires. Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte. 75 douzaines pots de moutarde assortie. 75 do do do [illegible] fine, aux herbes, &c. 10 caisses eau de noix.

*Vins en barriques pour Familles;*

10 barriques vins 1839. 100 fromages Roquefort. Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs. A vendre par [illegible] 8oct

---

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

## CANDIDATS.

**POUR SHERIF**
JAMES P. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel.

POUR CORONER.
ROBERT SPEDDEN (titulaire actuel).
THEODORE J. WILKINSON.

**POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:**
*TROISIEME COUR.*
Juge—RICHARD RICHARDSON.
C. B. BEVERLEY, juge actuel.
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR SERE.

*QUATRIEME COUR.*
Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel.
FRANÇOIS CALONGNE.
Constable—FRANCIS MOUNEY.
GUSTAVE MEYNIER.
J. ULYSSE CHEVALIER.
PAUL EMILE CROZAT.
J. BARNES.

*CINQUIEME COUR.*
Constable—MIGUEL HERNANDEZ.

**POUR GREFFIERS:**
*PREMIERE COUR DISTRICT:*
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel.
WILLIAM A. NOTT.

*DEUXIEME COUR DE DISTRICT.*
TH. C. POOLE, greffier actuel.
EMILE WILTZ.

*TROISIEME COUR.*
W. P. BEDLOCK, greffier actuel.
CHEVALIER JUMONVILLE.

*QUATRIEME COUR DE DISTRICT.*
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
JOHN B. LEEPE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARRY.

*CINQUIEME COUR DE DISTRICT.*
PROSPER LEBLANC, greffier actuel.
CHARLES CUVELLIER.
GEORGE A. POSDICK.

**POUR COLLECTEURS DE TAXES.**

Troisième District Représentatif—Canal Julie, Levée et Coteau de la Metairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.

Quatrième District Représentatif, de la rue du Canal à la rue St Louis.
THOMAS M'KEON, collecteur actuel.
JAMES LILLY.
CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif, de la rue Levée [illegible] St Philippe et le lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
DENIS FERNANDEZ.
JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif, de la rue St Philippe à l'Esplanade.
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.
LUCIEN MIGNAUD.

*MM. les Editeurs,*

Veuillez annoncer GASTON BERTUS comme candidat à la place d'assesseur du Quatrième District Représentatif.

*MM. les Editeurs,*

Veuillez annoncer ISAAC ALEXANDER SUARES comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain. VOTANS.

*MM. les Editeurs,*

Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER comme candidat pour assesseur du 4me District représentatif compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St Louis, pour l'élection de novembre prochain. VOTANS.

Veuillez annoncer L. A. CHAUCHON comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain.

*AVIS.*

LE soussigné s'étant retiré du commerce de quincaillerie a cédé son fonds à Victor David et par un autre arrangement tous les fonds que je doit [illegible] JULES DAVID. 9 oct—6

**Quincaillerie—Fer—Acier**

LE soussigné ayant repris les affaires de quincaillerie par lesquelles qu'a fait Jules David [illegible]

[illegible] VICTOR DAVID. 9 oct—1m

**Plantation à vendre.**

*Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.*

LA moitié indivise d'une certaine habitation nommée GRAND COQUILLE située dans la partie Nord du lac Ponchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane [illegible] environ 10,000 arpents de terre [illegible] Il y a sur l'habitation grande forêt [illegible] bonne propriété et partie est plantée en chênes [illegible]

Ce sera pour vendre un [illegible] à la [illegible] jour au 25 décembre prochain, elle sera cédée [illegible] à l'encan [illegible] chez M. E. LAVERY. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 9oct Agent des héritiers.

FONDS de Grocerie à vendre pour cause de départ. S'adresser sur les lieux, à l'encoignure Amour et Mandeville, 3e municipalité. 9oct—10

ON DEMANDE une dame pour tenir un magasin d'articles de fantaisie, parlant très bien l'anglais et convenablement le français, sachant bien vendre. On ne l'a prendra qu'avec de bonnes recommandations ou s'engage à offrir de bons appointements. S'adresser au No. 101, rue de Chartres, près la rue Conti. 4oc—

*GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,*

Garanties de la récolte de 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Ellen Brooks, et Caledonia Brander, de New-York et Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches, comprenant: Betteraves de toutes espèces, [illegible] assorties.

| | |
|---|---|
| Choux assortis, | Pois assortis |
| Choux-fleurs, | Navets, |
| Celéris, | Panais, |
| Carottes assorties, | Radis, |
| Laitues, | Epinards, |
| | Navets-choux |

Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin de la ville. S'adresser au No. 20, rue du Canal, nouvelles Bâtisses, sur la Levée. WM DINN, Agent. 5oct

ARRIVEES par le navire Thomas Wright, du Havre et en magasin, 8 caisses bretelles fines et ordinaires. 3 do étoffes à meubles chamois et bleue, imprimé. 2 do mérinos écossais. 2 do do couleurs. 1 do barège imprimé. 1 do cotonnade d'Alsace. 2 do drap noir, qualités différentes. 1 do manteaux nouveauté. 1 do rubans satin noir. 2 do mousseline de laine, couleur et noir. 2 do barège vert, noir et couleur. 1 do châles soie brochés, assortis. 1 do cravattes satin et taffetas, assorties. 1 caisse foulards, 1 do éventails et ombrelles, 4 do vestes peluchées, 2 do chemises de couleurs, 2 do bas coton et laine, 1 do moirée noire, 3 do broderies, 1 do mouchoirs batiste, divers, 2 do gants Jouvin, 1 do franges et d'agrément, 1 do coiffures et bouquets, 3 do étoffes à meuble, unies, satinées et damassées.

Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par J. HAAS, 5oct 47, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Trenton, de La Rochelle, 50 caisses sardines de 50 1/2 boîtes chaque. 10 do do 2 1/2 do do. 10 demi pipes eau-de-vie A. Seignette. 10 quarts do do do. 10 huitièmes do do do. 10 demi do do St-Charles. 15 quarts do do do. 15 huitièmes do do do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 10oct 18 & 19, rue St-Louis.

FERNANDO DE FUENTES & CO. ont transporté leurs magasin du No 92, rue Commune, au No. 22, Vieille Levée. 10 oct

VENANT d'arriver par le navire Merchant de Bordeaux. 40 barriques vin rouge de Bordeaux, 10 caisses sardines en demi boîtes. 1 caisse champignons. 10 quarts pipes cognac J. J. Rousse, 10 caisses cerises à l'eau-de-vie, 2 do peaux de veaux, 10 douzaines chaque. A vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO., 10 oct 22, Vieille Levée.

EN MAGASIN—14 barriques vin rouge vieux Cantenac, 10 demi barriques vin rouge vieux Cantenac, 220 barils vieux vin blanc supérieur, 6 barriques vin rouge Medoc, 15 barils très vieux cognac, J. & J. Prom & Co. 19 do vinaigre de vin blanc supérieur, 1,500 caisses vin rouge St-Julien. 40 paniers guignolet d'Angers. 15 demi do do do. A vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO., 10 oct 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLE—5 balles cire blanche d'abeilles, de la Havane, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO., 10 oct 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Comprenant un grand assortiment de cigares de la Havane, Regalias, Millares, Preciadas, Cazadores, Panatelas, Imperiales, des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO., 10 oct 22, Vieille Levée.

PAPIER FRANÇAIS—4 caisses papier rouge français, 200 rames du poor manufacture de cigarettes, 20 rames papier couleurs assorties, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO., 10 oct 22, Vieille Levée.

BARD, Médecin Vétérinaire, [illegible]

[illegible]

---

**Destructeur Magique de Wilson, pour les Rats et Ravets.**

CETTE préparation est la meilleure qui ait été découverte jusqu'à ce jour pour la destruction des Rats et des Ravets. L'effet de cette composition est maintenant bien connu, et toutes les personnes qui en ont fait usage l'expriment avec satisfaction sur son efficacité. Plus de 1000 boîtes ont été vendues depuis peu de temps.

DEFIEZ VOUS DES CONTRE-FAÇONS.

Prix 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Seuls agents J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres. 10oct—12

**COLLEGE D'ORLEANS.**

*Rue des Ursulines, No 65, Nouvelle-Orléans.*

**MM. Kernan et Cabochs,**

PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Attenant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins les plus assidus des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu de temps la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement. Il n'y a est contre-[illegible] sous le coup du pensum. La nourriture est saine, très abondante et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8oct—4m

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Heures des classes de 9 heures à 11 heures A. M. et de 4 heures à 8 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de [illegible] heures A. M.

Plumes en or de Dolbear, à vendre par RUFUS DOLBEAR, 29 rue de Chartres. 3oct

**Changement de Domicile.**

L. BINOCHE, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans que le 20 octobre il transférera son magasin au No. 30, rue de Chartres, encoignure Douane, ancien magasin de Mme Kernan.

Voulant liquider son stock, il vendra d'ici à cette époque toutes ses marchandises à de très bas prix. 6 oct—15

LA société de commerce qui existait en cette ville sous la raison de Tatout frères, était dissoute d'un commun accord et par terme de contrat. M. B. Tatout restera chargé de la liquidation et se servira seul de la signature de la dite société. Jns. TATOUT, B. TATOUT.

Nouvelle Orléans, le 4 octobre 1849. 6 oct

LES soussignés, informent leur ancienne et nombreuse clientèle et leurs amis particulièrement que M. B. Tatout continuera comme par le passé le même genre d'affaires, sous la raison de B. Tatout & Co, rue de Chartres No 161, encoignure Toulouse.

P. S. L'ouverture de notre nouveau magasin aura lieu le lundi 15 octobre.

Nouvelle Orléans, le 4 octobre 1849. B. TATOUT & CO. 6 oct

**B. TATOUT & CO.,**

*Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.*

Ancienne maison TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

MAGASINS NEUFS A LOUER

UN MAGASIN, rue Nouvelle Levée, entre celles Crossman et Canal en face de la Douane.

Deux MAGASINS, rue du Quartier entre les rues Vieille Levée et Condé. S'adresser à P. PASSEBON, ou à F. MEILLEUR, 321, rue Tremé. 2oct—30

MAISON A LOUER—Une maison en briques située rue Conti, No 183 entre les rues Bourgogne et Remparts. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à Fco PUIG Y PUIG, 9, rue de la Commune. 8 oct—1m

**Etable a Louer.**

A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No. 22, rue Conti. 9oct

A LOUER—Un très bel appartement pour famille, au premier étage, ainsi que plusieurs autres chambres particulières, rue Royale, No 103. S'adresser sur les lieux. 3oct

A LOUER—Le grand magasin No 98, rue de Chartres. S'adresser chez Mme Hocker, No 91 même rue, au 1er étage. 1oct

**Marchandises Suisses.**

EN magasin et en déchargement du navire Thomas Wright. Trois balles guinghams, parfaitement assorties. Trois balles mouchoirs madras, à vendre par HENRY NOEL, 2 oct rue Royale, No. 161.

**Vins de Champagne.**

EN déchargement du navire Thomas Wright, 375 paniers vin d'Ay mousseux, à vendre par HENRY NOEL, 2 oct rue Royale, No. 161.

**Changement de Domicile.**

LES soussignés informent le public que leur magasin AUX LOUISIANAIS sera transféré vers le 15 du courant, du No 54 rue de Condé, au coin des rues Chartres et Conti.

Ils ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle, qu'étant à la veille de recevoir un grand assortiment de marchandises de fantaisie, françaises et allemandes, par les navires Créole et Vesta ils vendront au prix coûtant celles qu'ils ont maintenant en magasin. M. VIDAL & CO. 6oc

AVIS—Installation à vendre et magasin à louer rue Royale, No. 134, vis-à-vis de l'Hôtel St. Louis. S'adresser au magasin. 6 oct—6f

LES soussignés, seuls agents de MM. Pelevoisin Aine & Co., de la Rochelle, ont en débarquement du navire Trenton, de la Rochelle un assortiment de bons cognacs, réputés, comme suit: 30 1/2 pipes, 75 1/4 et 100 barils, 4e preuve pâle. 10 1/2 pipes et 30 quarts, 4e p., foncé entouleur. 5 1/2 pipes, 15 quarts, 30 barils, 3e preuve 1845. 5 1/2 pipes, 15 1/4 et 30 barils 4e p. 1825. 5 1/2 pipes, 15 1/4 et 30 barils 1re p. 1815. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 10 oct—1f 99, rue de la Douane.

A VENDRE en débarquement du navire Merchant, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge bon ordinaire. 25 barils vin blanc, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, nouvelle récolte. 20 1/4 et 10 1/8 pipe eau-de vie de cognac. Par POUGET FILS, 10 oct 19, Conti, entre Chartres et Levée.

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 60 barriques vin ordinaire, 100 paniers anisette superfine. 75 caisses cerises à l'eau de vie. 5 balles bouchons. FERBOS FRERES, 10oct Enc. Royale et Du Maine.

EN débarquement du navire Trenton: 40 barriques vin blanc Ste Marie [illegible]. 30 do vin rouge Ste Marie. 40 do do St Pierre. 50 do do cots de Bourg. 50 do do côte de Plassac. 7 barils vinaigre supérieur. 150 do do première qualité. 50 quarts sel en cristaux. 50 do sel lavé et étuvé. 300 demi boîtes sardines à l'huile. 200 boîtes do do. 200 quarts boîtes do do. 50 trois quarts do do. 1000 tiers do do. 500 trois quarts boîtes petits pois. 5 barils cerises à l'eau de vie. 50 caisses absinthe. 150 do cerises à l'eau de vie. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 10 oct—15 99 rue de la Douane.

VINS ROUGES ordinaires. 30 barriques vin rouge Montferrand. 30 do do St Estephe. A vendre en magasin par DUBUCH Frères, 3 oct 77 St-Louis entre Royale et Bourbon.

100 PANIERS guignolet. 30 paniers champagne. 15 balles coton écru Indian Head, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 10 oct—15 99 rue de la Douane.

*Marchandises Françaises.*

RECUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement: 2 caisses cachemire d'Ecosse, 5/4, couleurs avec. 2 do cotonnades façonnées. 1 do vestes peluche. 1 do chapeaux d'enfans. 4 do veaux cirés. 2 do doublures jaunes et blanches. 2 do maroquins, extra grands. 2 do toiles cirées pour tables. 1 do taffetas soie gommée. 2 do boutons soie pour habits. 6 do casquettes drap et velours. 1 do mécaniques et œillets métalliques. 1 do rubans fil et coton, Nos. assortis. 1 do do coton glacé, do. 1 do des cuivre, acier, argentés, &c. 3 do gants peau, p. hommes, femmes et enfans. 1 do cordons de montres, franges soie, &c. 1 do soie à coudre, noire et couleur. 1 do cordonnet soie pour bourse. 2 do plumeaux vautour. 1 do boutons agathe, transparents. 1 do do métal extra forts. 1 do mouchoirs linon batiste. 1 do bretelles assorties. 1 do florence, couleurs assorties. 1 do soierie assortie pour modistes. 1 do mousseline laine noire, 5/4. 1 do mousseline laine imprimée. 1 do tissu laine et soie, pongée, nouveauté. 1 do rubans taffetas couleurs, Nos. assortis. 1 do tissu coton changeant, 4/4. 2 do agrafes plaquées en boîtes. 2 do capsules G. D. par 100 et 200. J. LEVOIS, 3oct 47, rue de Chartres, au premier.

**Bottes, Souliers et Brodequins**—[illegible] caisses [illegible] en débarquement du navire Seth Sprague [illegible]

[illegible]